

## Introduction

« Ce n'est que ridicule d'être sourd, c'est triste d'être aveugle. On peut ainsi mesurer la différence qu'il y a entre la nature visible et les hommes qui parlent. »

Jules RENARD, *Journal*, 1898.

L'existence d'êtres humains apparemment dépourvus de langage a, de tout temps, suscité la curiosité, la fascination voire l'inquiétude. C'est qu'ils représentent dans l'imaginaire collectif, l'homme dans sa plus simple expression, livré à lui-même, dans le dénuement le plus total, privé de toute relation sociale. Entré dans l'histoire sociale dans le sillage de l'abbé de l'Épée, à la veille de la Révolution, le sourd-muet symbolise ainsi l'abandon, la vulnérabilité et la dépendance. Aussi procure-t-il au politique un *sujet* idéal où, derrière les grands principes moraux énoncés, les conceptions de l'ordre du monde peuvent s'exprimer, à travers la question de son éducation. La compassion suscitée par ces « infortunés » et les questions soulevées par leur état, légitimement, par conséquent, toute une pensée sociale qui va se développer progressivement, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, sur le thème de l'éducation des jeunes sourds.

Mais au-delà des mots, d'une charité ou d'une bienfaisance avérée, intéressée ou convenue, quelles significations peut-on accorder aux différents recours que la société adresse à l'éducation des enfants sourds ? Quels sont les logiques et les enjeux qui vont présider à l'émergence de cette composition sociale ? Quels sont les fondements qui sous-tendent le discours éducatif sur la déficience auditive ? C'est à ces différentes questions que tente de répondre ce livre.

Bien que l'éducation des jeunes sourds soit placée à la croisée de nombreux champs historiques, peu de travaux d'histoire ont permis de contribuer à en tracer les grands traits généraux jusqu'à présent. En revanche, de nombreuses études linguistiques, sociologiques, médicales ou pédagogiques comportent une approche historique de l'éducation des jeunes sourds. S'agissant du XIX<sup>e</sup> siècle, les recherches proposent ainsi une interprétation politique et événementielle, centralisée autour de l'institution de Paris, berceau de cette éducation en France<sup>1</sup>. Quant à l'histoire du handicap, elle appréhende la

---

1. F. BURTON, *Les Corps saisis par l'État. L'éducation des sourds-muets et des aveugles au XIX<sup>e</sup> siècle*.

construction du système de prise en charge éducative des jeunes sourds comme un lent processus institutionnel de puissance publique<sup>2</sup>. Plus près de nous, la langue des signes, inscrite au cœur de l'éducation des jeunes sourds, constitue le point de départ de toute une production historiographique qui a fortement contribué à la reconnaissance et à la légitimation de l'identité sourde à partir des décennies 1970-1980<sup>3</sup>.

Il nous a cependant paru intéressant de considérer ce qui s'écrit sur l'éducation des jeunes sourds sous un angle différent et complémentaire. En effet, l'éducation des enfants *déficients* pose le problème de l'altérité au sein de l'ordre établi, comme facteur de risque de déstabilisation de la cohésion sociale. Or, trois grands impératifs structurent conjointement l'éducation des jeunes sourds tout au long de la période étudiée : la socialisation, l'instruction et la formation professionnelle. Et la priorité accordée à l'une de ces exigences au détriment des autres, à certains moments de son histoire, s'inscrit dans une urgence sociale spécifique. Le compromis social réalisé autour de leur éducation s'organise alors autour d'un processus de normalisation en vue de placer les sourds en position de devoir adopter les codes et les valeurs sociales de la société<sup>4</sup>. Les conditions et les processus qui sont au principe de cette prise en charge éducative dépassent donc largement la seule question de la surdité. Ils reposent sur une construction sociale édifée sur des enjeux politiques et institutionnels, mais, également, sur des données philosophiques, religieuses, économiques ou culturelles. Dès lors, chaque nouvelle organisation du traitement éducatif des jeunes sourds correspond à l'émergence d'un changement de regard, d'une nouvelle représentation de la surdité dans ce champ de concurrence complexe. La compréhension de ces transitions plus ou moins radicales, plus ou moins rapides, est au centre de mes interrogations.

Dans ce jeu de miroirs entre société et déficience, les propos sur la surdité traduisent alors moins les besoins des sourds eux-mêmes que la création d'un imaginaire collectif du corps social et politique. La dimension symbolique du langage en éclaire bien les attitudes<sup>5</sup>. Ainsi, à la fin

*Contribution à la sociocritique de l'État (1789-1885)*, thèse de sociologie politique, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 1999, 778 p.

2. M. VIAL, J. PLAISANCE et H.-J. STIKER, *Enfants sourds, enfants aveugles au début du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, CTNERHI, 2000 ; M. VIAL, *Les Enfants anormaux à l'école. Aux origines de l'éducation spécialisée 1882-1909*, Armand Collin, 1990 ; H.-J. STIKER, *Corps infirmes et sociétés*, Dundee, 1997 (réédition).
3. C. CUXAC, *L'Éducation des sourds depuis l'abbé de l'Épée*, thèse de doctorat, université Paris V, 1980, 449 p. ; J. GREMION, *La Planète des sourds*, Paris, Sylvie Messinger, 1990, 233 p. ; H. LANE, *Quand l'esprit entend. Histoire des sourds-muets*, Odile Jacob, 1991, 592 p. [trad. de : *When the Mind Hears. A History of the Deaf*] ; O. SACKS, *Des Yeux pour entendre. Voyage au pays des sourds*, Paris, Seuil, coll. « Points essais », 1996, 320 p. [trad. de : *Seeing voices. A Journey into the World of the Deaf*] ; Y. BERNARD, *Approche de la gestualité à l'Institution de sourds-muets de Paris, aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, thèse de linguistique, Paris V, 1999, 1 100 p.
4. G. CANHUILHEM, *Le Normal et le pathologique*, Paris, PUF, 1991, p. 177 : « La norme est ce qui sert à faire droit, à redresser, à dresser. »
5. Sur l'évolution des terminologies, S. EBERSOLD, *L'Invention du handicap : la normalisation de l'infirmes*, CTNERHI, 1997, 301 p.

du XIX<sup>e</sup> siècle, le *sourd-parlant* succède au *sourd-muet*. Ce glissement sémantique exprime bien l'écart existant entre la capacité du sourd et les normes sociales ou professionnelles que la société attend de lui. Par conséquent, les actions sociales projetées sont destinées, en priorité, à ceux qui sont perçus comme intégrables dans la société. Il convient, dès lors, d'analyser la population prise en charge et les conditions qui fondent la légitimité ou la reconnaissance de leur état en s'attachant moins au contenu des propos sur l'éducation des jeunes sourds qu'à ce qu'ils permettent d'exprimer au détour d'une argumentation dont les fondements sont ailleurs. La société se préoccupe plus d'apporter une réponse à ses propres maux qu'à ceux à qui elle s'adresse.

En outre, la réalité recouverte par le terme « sourd » est source de nombreuses confusions<sup>6</sup>. Si une classification, de nos jours, définit bien une échelle de gravité distinguant la déficience auditive légère, moyenne, sévère et profonde, celle-ci ne s'est imposée qu'à partir des dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Quant au XIX<sup>e</sup> siècle, les limites sont si imprécises que derrière une apparence d'unité, l'appellation de sourd-muet se présente comme un terme générique qui recouvre généralement des réalités assez diverses. Notion confuse, aux contours incertains et multiples, elle se prête, par conséquent, facilement à toutes les rhétoriques qui permettent d'exprimer les représentations et les préoccupations majeures de la société. On entrevoit, alors, en quoi peut résider la grande efficacité du discours politique et social sur le thème de la surdi-mutité. Il se présente comme un *médiateur* idéal pour faire passer un message qui se situe ailleurs.

C'est à partir de la Bretagne, et plus largement de l'Ouest, qu'est proposée cette réflexion sur l'éducation des jeunes sourds. En effet, l'analyse de la dynamique des établissements de l'Ouest, depuis la Révolution, permet d'appréhender l'éducation spécialisée, et ce qui s'écrit sur elle, dans une perspective plus dialectique, plus large que celle développée et entretenue par l'historiographie laïcisée de l'éducation des jeunes sourds. C'est ainsi que les spécialistes contemporains de l'histoire silencieuse font du processus de sécularisation un absolu et confinent le plus souvent le religieux à la seule dimension biographique<sup>7</sup> ou monographique<sup>8</sup> sans horizon socio-historique. Or, dans l'Ouest, les relations entre religion et surdité pour la maîtrise de la gestion des institutions de sourds sont étroitement associées. Par ailleurs, la création du ministère de la Santé, en 1920, ne s'est pas édifiée sur un

6. Au XIX<sup>e</sup> siècle, on utilise le mot « sourd-muet » dans le langage et dans les textes. Or, l'absence d'acquisition spontanée du langage est généralement la conséquence de la surdité. Aussi, le mot « muet » ne doit donc plus être associé au mot « sourd ». Il n'en reste pas moins que dans le langage courant et surtout l'imaginaire collectif, le terme « sourd-muet » est encore présent contribuant ainsi à maintenir la confusion entre sourd et malentendant.

7. Elle se focalise sur les pionniers ecclésiastiques de cette éducation spécialisée tels que le père Vanin, l'abbé Deschamp, l'abbé Charles-Michel de l'Épée ou l'abbé Sicard.

8. L. BOUVINEAU et L. FAVRE, « *Libérer* » *sourds et aveugles. Initiatives de congrégations monfortaines*, Paris, Don Bosco, 2000, 190 p.

monopole d'État ni sur une dépossession des établissements religieux alors que la très grande majorité des établissements d'éducation de sourds était confessionnelle<sup>9</sup>. Au contraire, la mise sous contrôle de l'appareil administratif du social s'est construite sur une collaboration de plus en plus étroite entre la puissance publique et l'initiative privée. Les années trente concrétisent, même, un rapprochement pour le moins paradoxal entre adversaires que tout oppose. L'Église catholique conserve ses institutions de sourds-muets et d'aveugles, mais insérées dans un dispositif semi-public à côté d'institutions publiques minoritaires. Le modèle d'interprétation de la modernisation et de la sécularisation présentée par l'historiographie de l'éducation des jeunes sourds paraît donc insuffisant pour expliquer un tel compromis. Et si la sécularisation, depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, constitue bien un phénomène inéluctable dans les sociétés industrielles occidentales, il est loin de former un processus unidimensionnel<sup>10</sup>. Cette évolution n'aboutit pas à la disparition des phénomènes religieux mais à une modification de leurs fonctions, à une transformation de leurs actions<sup>11</sup>. Plus qu'une quelconque réappropriation de l'histoire de l'éducation des enfants sourds par le fait religieux, l'étude poursuivie ici entend relativiser la présentation classique d'une configuration unidimensionnelle de l'éducation spécialisée, aboutissement inéluctable de l'évolution générale des sociétés, à l'époque contemporaine.

L'analyse proposée couvre une période assez longue, du Consulat à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Elle correspond à l'émergence d'un statut social de l'éducation des jeunes sourds dans l'Ouest. Plusieurs représentations du sourd, plusieurs discours émergent, se superposent et prédominent tour à tour. Ils déterminent l'organisation d'ensemble de cet ouvrage.

Au lendemain de la Révolution, l'image de la surdit   reste intimement li  e    celle de l'indigence incarn  e par la pr  sence d  rangeante de la mendicit   et du vagabondage, en marge du jeu social. Elle se confond avec une entit   plus confuse, celle des infirmes indigents. Entre r  pression et assistance, la soci  t   post-r  volutionnaire cherche    concilier l'obsession d'un *bon ordre* avec le devoir de charit   envers le pauvre<sup>12</sup>. Dans cette volont  

9. En France, m  me si la pr  sence des congr  gations religieuses est moins marqu  e que dans l'Ouest, elle n'en reste pas moins d  cisive. En 1901, les deux tiers des institutions fran  aises de sourds-muets sont administr  es par des religieux et 71 % du personnel est congr  ganiste. Les institutions nationales – Paris, Bordeaux et Chamb  ry – instruisent seulement 15 % des   l  ves admis dans les   tablissements fran  ais. *Institutions de sourds-muets, Statistique 1901*, Curri  re, 31 p.

10. M. LAGR  E, *Religion et cultures en Bretagne (1850-1950)*, Paris, Fayard, 1992, 601 p. M. Lagr  e a consacr   ses travaux aux changements religieux et culturels    l'  poque contemporaine, aux interactions entre religion et soci  t  . Lire notamment *La B  n  diction de Prom  th  e. Religion et innovation technologique, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> si  cle*, Paris, Fayard, 1999, 438 p.

11. U. ALTERMATT, *Le Catholicisme au d  fi de la modernit  . L'histoire sociale des catholiques suisses aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> si  cles*, Lausanne, Payot, 1994, 395 p. L'historien sugg  re l'image d'un mouvement en longues vagues, de cycles o   conjonctures, crises et renouveaux religieux scandent l'histoire du catholicisme moderne.

12. P. SASSIER, *Du bon usage des pauvres. Histoire d'un th  me politique (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> si  cles)*, Paris, Fayard, 1990, 450 p.

d'encadrement des populations, l'Empire puis la Restauration autorisent le retour du fait religieux et de la charité privée dans le champ social. Il s'agit là d'une première complémentarité et des premières interrogations sur les actions sociales que la société doit prendre à l'égard des sourds-muets. La première partie s'attache donc à cerner les contours de ce discours autoritaire qui se dévoile et qui préside à la fondation des premières structures d'accueil des jeunes sourds-muets dans l'Ouest.

Avec la monarchie de Juillet et le Second Empire, une nouvelle perception de l'enfant sourd se révèle. Si la surdité se résume encore au spectacle de ceux qui demandent l'aumône, elle est de plus en plus perçue comme une réalité omniprésente et proche qui affecte l'ensemble de la société. Mais l'afflux croissant d'enfants au sein des établissements d'éducation ne confine plus le sourd-muet dans la marginalité ; il en dévoile sa propre dimension sociale. Pour mesurer l'ampleur de la prise en charge de cette classe sociale défavorisée, la société s'impose un état des lieux qui contribue à forger les représentations sociales. Elle souligne, surtout, la difficulté de saisir la population sourde. En effet, les statistiques des différentes catégories d'enfants anormaux, jusqu'alors, présentent de si grandes lacunes que l'on a qu'une idée très vague, de leur nombre et de leurs besoins. Cette deuxième partie analyse donc les préoccupations majeures qui sous-tendent cette objectivité sociale et qui se substituent progressivement au discours d'isolement. La réalité sociale de cette dynamique contribue ainsi à mieux comprendre le rôle et les finalités des premières tentatives de rationalisation des différents réseaux d'éducation à l'œuvre et tout particulièrement l'âge d'or des congrégations religieuses spécialisées. Sous l'impulsion des philanthropes, des réformateurs et des observateurs sociaux, le regard sur la misère se modifie peu à peu<sup>13</sup>. Il convient désormais de rendre supportable la condition des classes pauvres, de la prévenir dans une société idéale, d'encadrer toute la vie au sein d'un patronage. Les débats sur la place du sourd dans la société et de son instruction façonnent finalement sa prise en charge éducative. Les aspirations des libéraux conjuguées à l'urbanisation et au développement industriel imposent un nouveau regard au tournant du xx<sup>e</sup> siècle.

Aux timides premières interventions publiques succède la volonté de l'État, sous la Troisième République, d'instituer la politique d'assistance comme un devoir pour la communauté nationale et un droit pour l'individu. Elle érige le travail comme valeur constitutive de l'organisation sociale. L'insertion sociale, par la voie de l'enseignement professionnel dans les établissements de sourds et d'aveugles, devient la clé de voûte du plaidoyer républicain. L'enseignement spécialisé se donne alors pour mission d'intervenir sur les différences pour faciliter la mise en œuvre du

13. C. DUPRAT, *Usages et pratiques de la philanthropie. Pauvreté, action sociale et lien social, à Paris, au cours du premier XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Comité d'histoire de la Sécurité sociale, 2 vol., 1996 et 1997, 1398 p.

processus d'inclusion dans le monde du travail, véritable marqueur social. Il prépare les jeunes sourds à y entrer ou à s'y maintenir. Imperceptiblement, on glisse du droit au travail à l'obligation du travail. La question de l'organisation du système scolaire spécialisé s'y trouve posée. L'œuvre des sourds doit-elle rester une œuvre de bienfaisance ou bien passer sous la tutelle de l'instruction publique? Une véritable fracture grandit entre les établissements à direction religieuse et les établissements à direction laïque. De nouvelles aspirations, de nouvelles revendications d'identités collectives plus proches du citoyen, de nouveaux acteurs sociaux prennent place dans le champ de la surdité. Le discours médical prend ici toute sa dimension et sa légitimité en intervenant sur les dysfonctionnements, les maux du corps social<sup>14</sup>. Perceptible dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la médecine se rallie progressivement au courant rationaliste de l'univers, aux doctrines positivistes. Les nouveaux courants de pensée, les succès des sciences biologiques et médicales de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle font entrer peu à peu la médecine scientifique dans la vie quotidienne des Français<sup>15</sup>. À l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, le secteur social de l'enfance dite *anormale* s'édifie. La mutualité, la Première Guerre mondiale, les nouvelles disciplines thérapeutiques contribuent à rendre la présence du médecin de plus en plus effective au sein des établissements. Et derrière le terme de rééducation auditive, qui devient le maître-mot de l'entre-deux-guerres, pointe l'ombre du praticien. Nous sommes alors à l'aube d'un nouveau mode de gestion de l'altérité à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

---

14. Henri Monod, directeur de l'Assistance publique de 1887 à 1905, n'hésite pas à comparer le service de médecine gratuite à un « atelier de réparation de l'outillage humain ».

15. G. CHOLVY et Y.-M. HILAIRE (dir.), *Histoire religieuse de la France (1880-1914)*, Paris, Privat, coll. « Hommes et communautés », 2000, p. 16 : « Le merveilleux scientifique remplace le merveilleux religieux. »